

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5c1. PLAN DE ZONAGE - Charny (ouest)

ZONES URBAINES

- UA Bourg
- Ua hameau équipé
- Uc activité
- Uf centre historique
- Ue pôle d'équipement
- Ur renouvellement urbain

ZONES A URBANISER

- AaA habitat à court terme
- AaB habitat à long terme
- AaC activité à court terme

ZONES AGRICOLES

- Aa agriculture
- AaC habitat en zone agricole
- AaC activité ou silo en zone agricole
- AaC agriculture et sensibilité paysagère
- AaC équipement en zone agricole
- AaC pôle de loisirs en zone agricole

ZONES NATURELLES

- Na espace naturel à protéger
- Nb habitat en zone naturelle
- Nc activité en zone naturelle
- Nf protection des captages
- Nf équipement en zone naturelle
- Nf pôle de loisirs en zone naturelle

REGLES COMPLEMENTAIRES

- implantation interdite (L.123, L.15, L.17) et numéro correspondant
- habitat agricole pouvant changer de destination (R.123, L.12) et numéro correspondant
- espèce faune classée (L.130, L.1)

ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE A PROTEGER
(L.123, L.15, L.12, L.17 - R.123, L.12)

- habitat, alignement ou rideau d'arbres, paysage...
- verger, bois, bocquet, bande boisée, parc, jardin arboré...
- arbre isolé ou bouquet d'arbres
- plan d'eau, mare

A TITRE INFORMATIF

- limite communale
- habitat
- eau en surface
- zone humide
- cote altimétrique
- zone de recet aux abords de station d'épuration

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2015

Document élaboré par le service de l'urbanisme - Préfecture de l'Yonne - Direction de l'urbanisme - Direction de l'urbanisme - Direction de l'urbanisme - Direction de l'urbanisme

